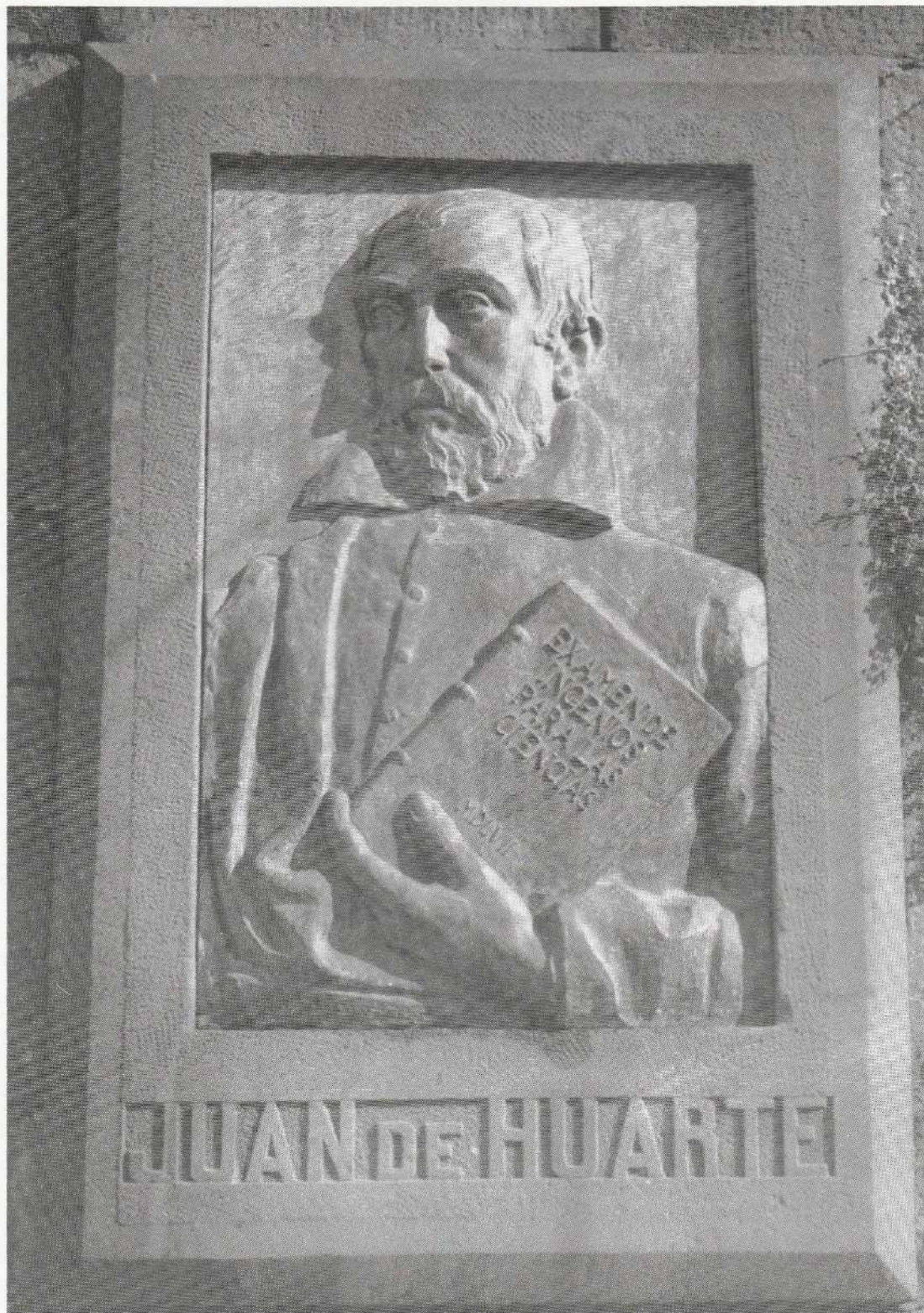


JUAN HUARTE de SAN JUAN

en France



Plaque commémorative de Juan de Huarte à Saint-Jean-Pied-de-Port

Rappel : Né en 1529 à Uhart-Cize, alors quartier de Saint-Jean-Pied-de-Port. Émigré avec ses parents après 1530, date de l'abandon de la Basse-Navarre par Charles Quint. S'établit à Baeza (Andalousie). Études philosophiques et médicales. Écrit « EXAMEN de INGENIOS para las Ciencias » sur l'orientation pédagogique en 1575. Mort en 1588.

On peut se demander ce que serait devenu notre compatriote Juan HUARTE de SAN JUAN s'il n'avait pas dû émigrer en Andalousie. Aurait-il fait ses études à Paris comme, 25 ans plus tôt, un autre illustre navarrais, le futur Saint François-Xavier ? À Toulouse ? À Montpellier, dont la faculté de médecine était célèbre ? Le fait est que son ouvrage, « l'Examen des Aptitudes pour les Etudes », communément intitulé, « l'Examen des Esprits », eût été rédigé directement en français, et non point en espagnol, et que tous nos manuels de littérature lui eussent consacré une ou plusieurs pages, voire davantage au niveau de l'université.

Huarte aurait bénéficié d'une grande notoriété au lieu d'être pratiquement méconnu, sauf dans certaines facultés largement ouvertes sur l'Espagne. Il ne passa pas néanmoins inaperçu au cours du XVI^e et du XVII^e Siècle" grâce surtout à ses trois traducteurs successifs. C'est, en effet, en 1580 que Gabriel Chappuis, infatigable traducteur des chefs-d'œuvre de la littérature du Siècle d'Or, va publier la première version française sous le titre, fort original, d'Anacrise.

Il a forgé ce mot sur le grec « Anacrisis », équivalent du latin « Examen ». L'Examen des Esprits verra le jour pour la première fois à Lyon, centre important de l'imprimerie française. Même si le tirage à chaque fois est assez restreint, monnaie courante à l'époque, les éditions se succéderont dans des délais rapprochés, tellement l'accueil est favorable parmi le public lettré de France.

Parallèlement à ces éditions françaises, l'original espagnol se trouve, à partir de 1581, reproduit à Anvers, Amsterdam, Leyde, loin du rayon d'action de l'Inquisition Espagnole qui, à cette date, a ordonné le remaniement de l'ouvrage. Ainsi va la contrebande littéraire, à l'insu de l'auteur lui-même, soucieux de rectifier son travail sur les quinze points qui lui ont été signalés.

La traduction de Chappuis, rédigée à la va-vite, car les ouvrages à traduire s'entassaient sur sa table, fera place en 1645 à celle de Vion d'Alibray, historiographe du Roi. Il la fera précéder d'un long prologue, véritable plaidoyer en faveur de Huarte, attaqué de plusieurs côtés. Son travail portera sur la version posthume de Huarte parue en 1594 et plus étendue que celle de 1575.

Enfin, en 1672, entre en scène un troisième traducteur, Savinien d'Alquié, intéressé seulement par la version primitive comme Chappuis, inférieur lui aussi à Vion d'Alibray.

Les traducteurs ne sont pas seuls à se pencher sur l'Examen de Ingenios. Les copieurs sont là, rendant ainsi un hommage indirect à l'œuvre. Le premier sera le gascon Pierre Charron, traité en long et en large par le moindre de nos manuels de littérature pour avoir rédigé « Sagesse ». Or, cet écrivain, dont le livre paraît en 1601, a sans vergogne retranscrit des pages entières de Huarte. Il se garde bien d'en citer le véritable auteur. Dans son essai sur Pierre Charron, J.B. Sabrié écrivait en 1913 : « *Un coup d'œil jeté sur deux chapitres de « Sagesse », celui de l'âme en général et celui des devoirs des parents et des enfants, permettra de voir l'importance des emprunts faits par Charron au médecin espagnol. Tout ce que dit Charron sur la nature, le tempérament, la classification des sciences, les mesures à prendre pour avoir des enfants sains, sages et avisés, tout cela vient de lui* ».

À l'époque, l'œuvre de Charron faisait figure de pionnière de l'action pédagogique en France. Or des spécialistes de Rousseau insistent sur l'usage fréquent qu'il a fait de « Sagesse », pour rédiger son « Émile ». Comme il s'agit précisément des pages appartenant à Huarte, il serait intéressant d'établir un parallèle entre les trois ouvrages pour restituer à notre compatriote ce qui lui appartient en propre.

Au XVII^e Siècle l'Examen des Esprits est souvent inscrit au catalogue des livres indispensables dans toute bibliothèque d'«honnête homme». Certaines éditions comportent en première page quelques vers élogieux, comme ceux de Guy Patin, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui mettent l'accent sur la finesse d'esprit avec laquelle l'ouvrage avait été rédigé.

Après les traducteurs et les nombreux admirateurs, vinrent les détracteurs. Ouvrage bizarre que celui que composa en 1631 un certain Jourdain Guibelet, médecin à Evreux. Il éplucha l'Examen des Esprits avec minutie, se complaisant dans une réfutation systématique qu'il intitula, « *Examen de l'Examen des Esprits* ». Après avoir reconnu que Huarte est un savant de grande envergure, le voilà qui change de ton et passe à l'attaque. Huarte n'était plus là depuis 40 ans pour lui répliquer. Le traducteur Vion d'Alibray vint à la rescousse et ne ménagea pas le médecin normand : «Guibelet en appelle aux mots du ruisseau, donne des coups comme un rustaud, parce qu'il ne sait pas se battre en homme d'honneur. Il est tombé dans un tel degré de fureur et a donné libre cours à de telles injures, comme si sa médecine ne lui avait pas fourni d'autres moyens d'évacuer sa bile... Mais nous ne devons pas nous étonner que, malgré l'approbation générale qui a entouré « l'Examen des Esprits », il existe des individus qui ont été aveuglés par cette grande lumière et prennent pour des défauts du livre ce qui n'est que le défaut de leurs yeux ».

La polémique eut du bon : les traductions furent de plus en plus commentées dans les sociétés savantes et les salons littéraires du XVIII^e Siècle. Et nous en arrivons à Montesquieu et son « Esprit des Lois », publié en 1748.

Plus d'un historien de la médecine, comme le béarnais Théophile Bordeu au début du XIX^e Siècle, a pensé que l'Examen des Esprits était à la source même de l'Esprit des Lois. N'appliquait-il pas aux nations une « typologie », de même que Huarte, pour sa part, en avait établi une pour les individus et les professions ? La théorie des climats et de leur influence était déjà dans Huarte deux siècles avant que Montesquieu n'en fît une application plus ample. Mais comment prouver que Montesquieu avait bien lu Huarte ? L'Examen des Esprits fait partie de la bibliothèque du château de la Brède, résidence de Montesquieu. De plus, dans ses « Pensées », liasses de feuilles où il inscrivait tout ce qui lui passait par la tête afin de l'utiliser plus tard pour quelque ouvrage, il cite à deux reprises au moins le nom de Huarte en parlant de l'intérêt que porte notre compatriote à la race juive, particulièrement apte à la médecine. Il serait ici aussi très instructif d'établir un parallèle entre certains paragraphes de Huarte et de Montesquieu. On aboutirait à des similitudes frappantes dont voici un exemple.

1) Huarte : « Les lois doivent être écrites en paroles claires, non équivoques, ni qui portent divers sens, sans chiffres ni abréviations : en un mot, qu'elles soient si manifestes que quiconque les lira les puisse entendre et retenir dans sa mémoire ».

2) Montesquieu : «Le style (des lois) doit en être concis, simple. Il est essentiel que les paroles des lois réveillent chez tous les mêmes idées, qu'elles se gardent de toute expression vague... Ces lois ne doivent point être subtiles. Elles sont faites pour des gens de médiocre entendement ».

Mais ce ne sont là que des réminiscences de lectures chez Montesquieu et non point une imitation servile dont son génie n'avait que faire.

Au XIX^e Siècle, le médecin d'origine espagnole J.M. Guardia soutient à Paris une thèse de doctorat ès lettres qu'il intitule « *Essai sur l'ouvrage de J. Huarte : Examen de Ingenios* », qu'il va publier en 1855 et dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de Pampelune. On peut y lire : « Huarte dit franchement ce qu'il pense, ne dissimule pas ce qui est mal, indique ce qui serait mieux et, comme il est convaincu, il parle hardiment ». Et encore : « Au XVI^e Siècle, sous Philippe II, on persécutait en Espagne, avec un acharnement sans exemple, les Juifs et les Maures qui avaient fait la prospérité de

ce pays. Or Huarte retrace sous un nouveau point de vue l'histoire des Juifs ». Ajoutons que Huarte ne manquait pas de courage et de charité pour prendre leur défense contre vents et marées.

Venons-en au XX^e Siècle. Alain Guy, professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Toulouse, publia en 1956 deux tomes sur les philosophes espagnols aux Éditions Privat. Plusieurs pages étaient consacrées à Huarte.

Au début des années 60, Louis Urrutia, professeur, édita une collection de manuels d'espagnol à la Librairie Classique Belin. Un texte de Huarte y figurait, illustré par une reproduction du bas-relief qui se trouve actuellement à l'entrée du campus du Lycée Professionnel de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Gabriel Pérouse, professeur à la faculté des Lettres de Lyon, fit avancer considérablement les études sur Huarte en publiant en 1970 aux éditions, « Les Belles Lettres » de Paris une thèse de doctorat très fouillée sur l'influence de Huarte en France au XVI^e et au XVII^e Siècle.

L'encyclopédie Quillet parlait en deux lignes de Huarte en 1955, de même que « *l'Histoire littéraire du XVI^e Siècle* » de Bordas (1986) où nous apprenons que Montaigne, contemporain de Huarte, a dû lire attentivement l'Examen des Esprits.

En 1988, Ricardo Saez, professeur à l'Université de Pau, fit une brillante conférence à Pampelune sur « Huarte ou la naissance de la conscience critique ».

Dans notre région, Olivier Baulny a consacré un chapitre à Huarte dans son livre « Les grands Basques dans l'Histoire Universelle ». De même, Bernard Duhourcau en parle dans son « *Guide des Pyrénées mystérieuses* ». Le Bulletin du Musée Basque en 1968, la revue « Gure Herria » de Bayonne en 1976 publièrent également des articles à son sujet.

Ainsi, au fil des ans, se remet-on à écrire sur notre compatriote, en deçà des Pyrénées. Il était temps que fût redécouvert un auteur qui connut près de 80 éditions en sept langues à travers l'Europe. Il nous reste à souhaiter qu'une traduction en français moderne voie bientôt le jour.

J.B. ETCHARREN